

Fiche pratique pour la mise en oeuvre de votre plan d'actions cyber dans votre collectivité.

Description rapide de l'objectif visé :

Un schéma d'implantation par bâtiment est disponible et mis à jour une fois par an.

Coût estimé :

0 €



Niveau de difficulté de l'action :

Simple



Ressources nécessaires :

Ordinateur, tableur



Niveau d'accompagnement :

Moyen



Temps estimé :

8 heures



Public visé pour l'action :

Responsable informatique
Personne en charge de l'informatique



Organisation conseillée pour la mise en œuvre dans votre collectivité :

1. Qui fait quoi ? Définir les rôles et responsabilités.

Qui a la responsabilité de réaliser cet inventaire et sa mise à jour ?

Qui a la responsabilité de conserver cet inventaire ?

Qui peut avoir accès à cet inventaire ?

2. Pourquoi ?

Communiquez pour expliquer la démarche aux agents en charge de cet inventaire.

3. Comment ?

Planifier du temps pour réaliser l'inventaire. Un simple outil tableur ou de présentation peut suffire à le réaliser.

4. Combien ?

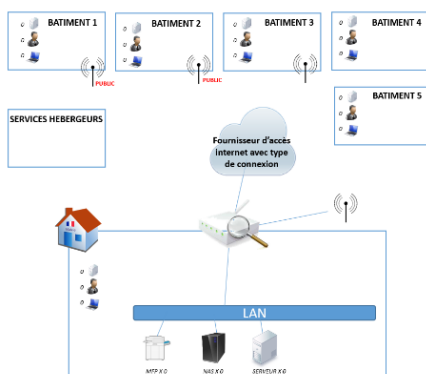
Un inventaire mis à jour annuellement.

5. Quand ?

Planifiez du temps pour réaliser ou mettre à jour cet inventaire annuellement. Cette action peut prendre du temps selon la quantité d'actifs et la quantité de remplacements.

Livrable de l'action terminée :

Inventaire des différents éléments actifs (ordinateurs portables et fixes, nombre d'utilisateurs, serveurs, modems, routeurs wifi, éléments de sauvegarde, copieurs) par bâtiment et ce dernier est mis à jour une fois par an.



Description étape par étape pour la mise en œuvre :

1. Reprendre l'inventaire des équipements formalisé dans la fiche Plan Informatique 1.
2. Ouvrir un fichier de présentation afin de dessiner des blocs représentant des bâtiments.
3. Renseigner par bâtiment les informations qui ont été recensées grâce à la fiche « Plan informatique N1 ».
4. Conserver ce document en lieu sûr sur un répertoire réseau à accès restreint et sauvegardez-le.
5. Imprimer la dernière version à jour afin d'avoir le plan disponible même en cas d'indisponibilité du réseau.
6. Mettre le schéma régulièrement à jour.

Pour aller plus loin :

ANSSI :

- [Cartographie du SI](#)
- [Guide d'hygiène informatique](#)